Fiche de paye commerce automobile

Par Yeepeekai

Bonjour

J explique rapidement mon cas je suis commercial dans l automobile convention 3034+.Je suis actuellement en conflit avec mon employeur concernant mes salaires .

Je suis à l échelon 23 avec un salaire minima a 2325.
Cependant je ne touche pas cela . En gros dois je compter les heures supplementaires obligatoire? (signe sur le contrat de travail). J ai une partie de fixe et une partie en prime .je suis sous le minima garantie 9 mois/12
Que dois je faire ? Qui contacter pour vérifier mes salaires ?

Cordialement.

Par ESP

Bonjour
Il faudrait contacter une organisation syndicale
représentative (les organisations syndicales font des permanences juridiques gratuites), voire même directement l'inspection du travail.